

Politique sur les secteurs vulnérables

Le Conseil des arts d'Ottawa (le Conseil des arts) est de l'avis que moralement et légalement, conformément au devoir de diligence, il doit prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger les participant(e)s, les employé(e)s et les bénévoles qui prennent part à ses activités. Le Conseil des arts saisit fort bien sa responsabilité de protéger les membres vulnérables de la société.

Aux termes de l'article 6.3 de la *Loi sur le casier judiciaire*, personne vulnérable s'entend d'une personne qui, en raison de son âge, d'une déficience ou d'autres circonstances temporaires ou permanentes : a) soit, est en position de dépendance par rapport à d'autres personnes ; b) soit, court un risque d'abus ou d'agression plus élevé que la population en général de la part d'une personne en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis d'elle. Parmi ces personnes, mentionnons les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes ayant une déficience développementale, sociale, émotionnelle ou autre et les victimes de crime et d'agression.

Le Conseil des arts d'Ottawa exige que les bénévoles ou les contractuel(le)s qui interagissent avec un(e) participant(e) à un programme que vise la définition énoncée à l'article 6.3 susmentionné confirment avoir fait l'objet d'une vérification du secteur vulnérable de la police et en transmettent les résultats à la directrice générale du Conseil des arts avant le début du programme pour lequel leurs services ont été retenus.

Le Conseil des arts informera les contractuel(le)s et les bénévoles réputé(e)s être dans un poste de confiance ou d'autorité par rapport à des participant(e)s possiblement vulnérables qu'il est obligatoire d'avoir fait l'objet d'une vérification du secteur vulnérable de la police par le service de police d'Ottawa ou le service de police de leur municipalité.

Un(e) contractuel(le) ou un bénévole qui estiment que les coûts de la vérification de la police lui imposent un fardeau financier doit le signaler à la directrice générale afin de remédier à la situation.